

## Les pratiques de conseil dans les territoires

### Entre donner conseil et tenir conseil. Les évolutions des pratiques en matière de conseil dans le cadre du SPRO

#### La problématique

Aujourd'hui, accompagner les personnes ne signifie plus tant les aider à trouver leur chemin que de leur apporter les moyens de réflexion et d'information qui leur permettent une prise de décision éclairée pour une mise en action aux risques mesurés.

Autrement dit, il s'agit moins de donner le bon conseil que de produire de la compétence pour permettre à l'utilisateur de faire par soi-même. Il s'agit d'utiliser les dispositifs dans une finalité de développement d'autonomie. La loi de mars 2014 abonde en ce sens, ce qui pourrait en première approche questionner les usages et pratiques des professionnels du conseil en orientation.

Pour autant, s'agit-il là vraiment d'un nouveau modèle ? Cela est-il si éloigné des pratiques des conseillers des différents réseaux du SPRO en Pays de la Loire ?

Cet atelier sera un prolongement direct de la table ronde de la matinée sur les « nouvelles » pratiques de conseil au regard de la loi. Pour traiter des questions posées, on visera dans cet atelier à co-produire une modélisation de caractéristiques attenantes aux postures du conseil en orientation, partant de l'expérience des conseillers. Le « modèle » obtenu devrait en particulier permettre aux participants d'apprécier ce qui relève déjà du tenir conseil dans les pratiques professionnelles liées aux situations d'accompagnement.

L'échange de pratiques préalable se fera en **sous-groupes d'une vingtaine de personnes.**

#### Quelques éléments de contexte

Le conseil en orientation professionnelle a connu de fortes évolutions entre sa naissance à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, où il était conçu comme appariement entre individus à caractéristiques stables et métiers ou professions, et l'apparition à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle d'un modèle de construction par les individus de leurs parcours de vie personnelle et professionnelle. Il prend aujourd'hui en compte la capacité de chacun à faire ses choix en plus grande autonomie, en ayant « retrouvé du pouvoir sur soi ». C'est cette conviction qui est affirmée par le législateur à travers la loi de mars 2014.

En regard, de nouvelles formes d'accompagnement en orientation sont apparues, s'ajoutant, sans s'y substituer, à celles déjà existantes : les dialogues de conseil visant à aider les personnes à orienter leur vie

à partir de processus de délibération (cf. *Tenir conseil - Lhotellier, 2001*) quant au champ de leurs possibles.

L'efficacité des pratiques construites exclusivement sur l'expertise du conseiller dans la recherche de solution et l'évaluation diagnostique a ainsi été progressivement remise en cause.

Il s'est alors agi pour le professionnel de diversifier ses modalités d'intervention pour répondre à la complexité des situations et des individus, et de passer d'une mise en œuvre souvent intuitive de sa pratique à l'enrichissement de toute la palette des possibles et la maîtrise de leur utilisation.

Dans le même temps, il lui a fallu gérer chaque jour davantage la distance entre des finalités de dispositifs de plus en plus centrés sur l'individu, et des obligations de résultats visant un retour à l'emploi durable. Autrement dit : entre des repères éthiques et des exigences de résultats.

Face à ces évolutions, les questions de l'identité du professionnel et de ses choix politiques se posent : limites de son influence dans des prestations où il s'agit de valider ou non des projets individuels, référence à sa représentation des possibles ou bien neutralité, place

laissée à l'individu dans la définition de son parcours et propre place du professionnel...

Ces éléments concourent à ce que les conseillers en orientation adaptent fréquemment aujourd'hui leur posture face à l'utilisateur, la faisant varier entre donner conseil et tenir conseil... et de fait, aient pu, même à leur insu, avoir déjà clairement expérimenté ce qui relève de cette approche.

### Un chiffre clé

On estime à **2 400** le nombre de conseillers en exercice au sein des réseaux du Service public régional de l'orientation des Pays de la Loire proposant des services de conseil en orientation.

### Pour aller plus loin

1/ Tenir conseil : délibérer pour agir [+]

*Lhotellier, Alexandre. - Paris : SELI ARSLAN, 2001. - 254 p.*

2/ Psychologie du conseil en orientation [+]

*Oly Louis, Isabelle, Guillon Vincent, Loarer, Even. - Bruxelles : De Boeck, 2013. - 464 p.*

3/ Réforme de la formation : 25 propositions pour prolonger la loi du 5 mars et mettre l'utilisateur au centre (Terra Nova) [+]

*Marty, Christophe, in AEF 482970 (24 juin 2014)*

4/ Quel changement de posture du praticien dans l'accompagnement ? [+]

*Carif Espace Compétences, in Essentiel n° 1, 2008. - 33 p*